

## ONTARIO QUÉBEC

Certificat pour conseil fédéral au porteur d'une licence provinciale	5.	5.
Licence fédérale échangée	100.	50.
Licence anglaise échangée	100.	50.
Reprise de la licence à l'automne	25.	25.
Reprise d'un examen	5.	gratuit
Contribution annuelle des médecins	2.	4.

Dans l'Ontario, l'élève régulier paye au Collège des médecins durant ses cinq années de cléricature \$132.00

En retour, le Collège lui fait subir son examen préliminaire dans une université ou dans un high school, et lui donne, à la fin de sa cinquième année, huit examinateurs pour lui faire subir un examen sur trois matières seulement: la *médecine*, la *chirurgie* et *l'obstétrique*, dans un seul milieu et à une même date.

Dans Québec, l'élève régulier paye au Collège des médecins, durant ses cinq années de cléricature \$75.

En retour, le Collège lui fait subir ses examens préliminaires et met à sa disposition, durant cinq années, et le printemps et l'automne, soixante examinateurs pour lui faire subir vingt-huit examens devant vingt-huit comités différents, et cela, non pas en un même lieu et à une même date, mais à des dates différentes et dans trois milieux différents.

Il ne me convient pas de suggérer, d'autant moins que je ne traite la question qu'au point de vue affaires !

\* \* \*

Des mêmes rapports financiers j'extrais une autre comparaison.

Dans Québec, l'on est porté à se plaindre de ce que la protection aux médecins coûte cher et souvent est inefficace. Pourtant, avec le peu de moyens à notre disposition à quels